

Un BSV lin fibre interrégional !

A retenir

○ Lin fibre de printemps :

- Forte progression (attendue) des cas d'oïdium dans les parcelles du réseau.
- Intensité variable selon les zones de production.

AGRO-METEO et SITUATION SUR LE TERRAIN

Des pluies seraient bienfaitrices en tous secteurs. Malgré tout, il est peut-être déjà trop tard dans certaines parcelles qui sont sur le point de fleurir au stade 40 cm.

LE RESEAU D'OBSERVATIONS

Cette semaine, le réseau est constitué de 34 parcelles de lin fibre de printemps :

Figure 1 :

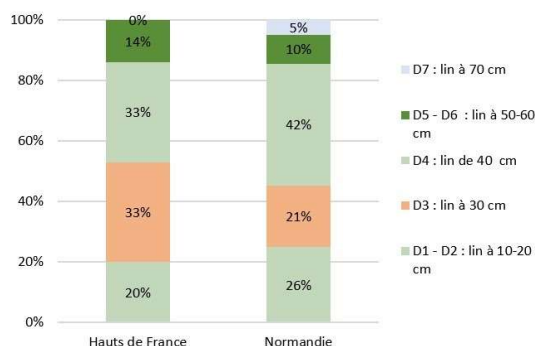
Nombre de parcelles de lin de printemps observées par département

	Calvados	Eure	Seine-Maritime	Oise	PDC	Nord	Somme
Lin de printemps	3	7	9	5	5	2	3

LIN FIBRE DE PRINTEMPS

STADES

Suivi des stades du Lin fibre
BSV inter-régional 2025



Le stade moyen est de 40 cm. Il varie de 10 à 70 cm selon les dates et conditions de semis, les secteurs et la pluviométrie.

Figure 2 : Stade des parcelles en lin fibre de printemps

Animateurs référents :

Cynthia TORRECILLAS
ARVALIS
02.32.07.07.51
c.torrecillas@arvalis.fr

Hervé GEORGES
Chambre d'agriculture
06.86.37.56.41
h.georges@somme.chambagri.fr

Animatrice suppléante :

Jeanne FOURNY
ARVALIS
02.32.07.07.51
j.fourny@arvalis.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



OBSERVATIONS

OIDIUM



31 parcelles ont fait l'objet d'un suivi oïdium cette semaine.

Sur 24 d'entre elles (77%), de l'oïdium est observé contre 36% la semaine passée. Pour 5 d'entre-elles, un feutrage blanc généralisé est déjà constaté – ceci en tout secteur de production.

Dans ces parcelles, le pourcentage de pieds touchés (fréquence) varie de 0 à 100 % :

- 12 parcelles (39%) de 80 à 100 %
- 6 parcelles (19%) de 50 à 70 %
- 6 parcelles (19%) de 10 à 30%
- 7 parcelles ne présentent aucun pied touché par l'oïdium

La moyenne générale est de 48 %, 56 % en Normandie et 17 % en Hauts de France.

Le pourcentage d'oïdium par plante (Intensité) varie là aussi de 0 à 60% selon les parcelles avec une moyenne générale de 13% (toutes parcelles confondues), 5 % en Hauts de France et 17 % en Normandie.

Nous ne percevons pas de variation de la pression oïdium selon les stades mais plus selon les conditions de croissance (stress).

Semis	Fréquence	Intensité
Du 5 au 20 mars	73%	17%
Du 21 au 31 mars	40%	9%
Du 1 au 7 avril	45%	15%

Figure 3 : Répartition de la pression oïdium selon la date de semis

Figure 4 : Sensibilité variétale à l'oïdium
(Source ARVALIS – Institut du végétal)

Figure 5 : Oidium sur Feuille
(H GEORGES CA 80)

- **Prophylaxie :**
 - **Respect d'un intervalle d'au moins 6 ans entre deux lins**
 - **Lutte variétale**
 - **La densité de semis (viser un peuplement compris entre 1600 et 1800 pieds/m²)**
 - **Raisonnement de la fertilisation azotée**

Très peu de thrips observés cette semaine, hormis deux cas dans le Calvados mais en dessous du seuil.



Aucune méthode alternative n'existe à ce jour

Lin fibre

Normandie - Hauts-de-France

Pour information

Consulter les notes nationales Biodiversité :

(ou Rendez-vous sur la page EcophytoPIC : <https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/notes-nationales-biodiversite>)



Nouvelle note nationale : Scarabée japonais



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Note DGAL du 22/06/2023 qui établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de chaque exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par des observations à la parcelle avant toute prise de décision